

EXAMEN PROFESSIONNEL DE REDACTEUR CHEF

SESSION 2008

NOTE DE SYNTHÈSE à partir d'un dossier portant sur des notions générales relatives aux missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales

Durée : 3h00

Vous êtes rédacteur chef territorial dans la commune de X. Le directeur général des services vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à partir des documents ci-joints, une note sur la lutte contre le bruit.

- Document 1 :** « Les plans de prévention du bruit dans l'environnement » - La Gazette des communes - 26 novembre 2007 - 1 page
- Document 2 :** « Pouvoirs du maire. Interdiction de la circulation des poids lourds » - Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB) - 9 décembre 2005 - 2 pages
- Document 3 :** « Lutte contre le bruit » - Publication du ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables - Novembre 2007 - 7 pages
- Document 4 :** Rapport du groupe de travail sur les difficultés d'application de la réglementation sur les bruits de voisinage (Rapport Ritter) - Conseil national du bruit - Janvier 2003 - 5 pages
- Document 5 :** « Les pouvoirs du maire en matière de lutte contre le bruit » - La Gazette des communes - 21 mars 2005 - 1 page
- Document 6 :** « Contexte et enjeux » - Site de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) - 2008 - 1 page
- Document 7 :** « Evaluation et gestion du bruit dans l'environnement : diffusion d'une nouvelle circulaire » - Centre d'information et de documentation sur le bruit (CIDB) - 26 juin 2007 - 1 page
- Document 8 :** « Des cartes en sourdine : la France en retard » - Journal des Maires - Mai 2007 - 3 pages

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

Ce dossier contient 22 pages (y compris celle-ci)